

Crédit Immobilier de France ?

une autre solution existe :

une grande Banque Publique du Logement !

A l'heure actuelle, la seule solution envisagée par l'ensemble des acteurs du dossier «Crédit Immobilier de France» (CIF) semble être une garantie apportée par l'Etat à hauteur d'environ 20 milliards d'euros.

Cette garantie (qui, il faut le souligner, serait payante pour le CIF et rapporterait donc au « contribuable » !) permettrait au CIF de continuer à se refinancer sur les marchés et donc de faire face à ses problèmes de trésorerie. Il ne s'agit donc absolument pas d'une garantie accordée pour faire face à des « déficits » ou des « pertes ». Le CIF est une entreprise rentable qui génère des résultats positifs chaque année !

Par contre, l'octroi de cette garantie par l'Etat aurait son corolaire dramatique, imposé par l'Union Européenne : la cessation d'activités et donc la disparition pure et simple du Groupe CIF !

Une telle éventualité engendrerait des conséquences absolument désastreuses : sur le plan économique avec la disparition complète d'une entreprise pourtant rentable et profitable, sur le logement social avec la disparition du principal acteur en matière d'accession à la propriété des familles à revenus moyens et modestes, sur le plan social avec la disparition de plusieurs milliers d'emplois à travers tout le territoire (salariés du CIF mais aussi des « organismes associés »)

Une vraie solution alternative crédible existe !

Pour les élu(e)s et représentant(e)s du SNB/CFE-CGC dans les différentes entités composant le Groupe Crédit Immobilier de France, une autre solution existe pourtant qui permettrait la poursuite des activités du CIF, le maintien d'une politique forte d'accession à la propriété des familles à revenus moyens et modestes et la préservation des 2 500 emplois.

Pour le SNB/CFE-CGC, dans le droit fil de la volonté forte affichée par le Gouvernement en faveur d'une politique du logement social ambitieuse, le Crédit Immobilier de France doit devenir le « noyau dur » d'une grande Banque Publique du Logement qui assurera un réel service d'intérêt général en matière de financement du logement social en France. Cette nouvelle grande Banque Publique du Logement aura vocation à être le « bras armé » de l'Etat en matière de politique du Logement Social. En effet, la banalisation des financements qui a été introduite en 1995 et la suppression d'acteurs dédiés au financement du logement social montrent aujourd'hui leurs limites.

Enfin, la politique du Logement Social ne peut se limiter au seul logement social locatif mais doit aussi permettre la poursuite d'une politique tout aussi ambitieuse d'accession à la propriété des familles à revenus moyens et modestes.

Un refinancement assuré par les remontées du Livret A à la Caisse des Dépôts et Consignations !

En matière de ressources, le refinancement du Crédit Immobilier de France, principale problématique qui a conduit à la situation actuelle, pourrait être assuré par les dépôts du Livret A qui sont remontés à la Caisse des Dépôts et Consignations (65% des encours des livrets A des différents réseaux collecteurs).

En effet, ces dépôts affectés au financement du logement social locatif sont actuellement notoirement sous employés et ne le seront pas avant plusieurs années, dans l'attente du lancement des opérations immobilières locatives récemment annoncées.

Par ailleurs, le niveau actuel des Fonds Propres du CIF permettront à la nouvelle grande Banque Publique du Logement de répondre immédiatement aux exigences de Bâle 3.

Pour le SNB/CFE-CGC, l'enjeu de la situation actuelle au Crédit Immobilier de France n'est donc pas la négociation précipitée d'un plan social à minima.

L'enjeu principal est de trouver, pour les 2 500 salarié(e)s et les milliers de ménages à revenus moyens et modestes, une solution concrète qui assure la pérennité de l'entreprise, sans coût pour le contribuable.

Cette solution existe avec la création d'une nouvelle grande Banque Publique du Logement.

Le SNB/CFE-CGC entend maintenir mobiliser, dans les semaines qui viennent,

l'ensemble de ses militant(e)s pour agir, à tous les niveaux (Ministère du Logement, Ministère de l'Economie, Ministère de l'Economie Sociale et Solidaire, Députés et Sénateurs, Régions et Départements, etc...) en faveur de cette solution concrète et constructive.

(Communiqué de Presse du SNB/CFE-CGC du 11 septembre 2012)



[Article de presse Investir.fr - Les Echos](#)



[Article 20 minutes.fr](#)



[Articles La tribune](#)